



Ecole Louis PERGAUD
3, rue Noire
95270 VIARMES
Tel : 01 30 35 42 11
0951028B@ac-versailles.fr

Louis PERGAUD
Ecrivain 1882-
1915

Procès-Verbal du Conseil d'école du vendredi 21 octobre 2022

1. **Bilan de la rentrée** (Effectifs, Rased, réunions de rentrée...)

L'école compte à ce jour 358 élèves. (69 CP, 66 CE1, 91 CE2, 75 CM1 et 56 CM2) répartis comme suit :

CPA 23, CPB 24, CPC 23, CE1A 22, CE1B 22, CE2C 22, CE2A, B et C 27, CE2/CM1 26, CM1A 30, CM1B 29 et CM2A et B à 28.

Globalement, aucun souci à la rentrée. Elle s'est faite en musique comme les années passées avec deux pôles, l'un dans la cour du bas, l'autre dans celle du haut.

Le RASED est complet avec une psychologue de l'Education Nationale (Mme Chamu), une enseignante à dominante pédagogique (Mme Matéo) et une enseignante à dominante relationnelle (Mme Goumard).

Nous accueillons sur l'école 4 nouvelles collègues avec Madame Lacour Claire en CE1, Mesdames Bonnin Séverine et Lerebourg Hélène en CM1 et Madame Marmari Sandrine en CM2.

L'enseignante UPS (Unité Pédagogique Spécifique) dédiée au soutien pédagogique aux apprentissages sera absente de novembre à mars et remplacée sur cette durée d'absence.

Les réunions de rentrée ont été réalisées assez tôt cette année pour que les parents puissent avoir les informations de fonctionnement des classes assez vite. Deux plénières ont eu lieu les 5 et 6 septembre à la salle Saint Louis. Trop peu de parents sur les deux jours. Ces plénières ont pour but de donner les informations générales du fonctionnement de l'école. L'année prochaine une seule sera réalisée.

Le GPE (Groupement des Parents d'Elèves) a obtenu 52 % des suffrages aux élections de parents du vendredi 7 octobre. Nous remercions l'ensemble des parents pour leur forte mobilisation.

2. **Règlement de l'école**

Les annexes ont été envoyées par mail avec l'invitation au Conseil d'école. La modification porte sur la loi concernant le Harcèlement et la mise en place du protocole pHare sur la circonscription. Le harcèlement étant reconnu comme un délit.

Inscrit au règlement au Titre 3 – Vie scolaire ; 3.1 Dispositions générales.

Annexe sur la charte de la laïcité

Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves. La charte sera donc annexée au règlement de l'école sur le site de la mairie, sur le Padlet de l'école et consultable à l'école.

3. Communication école/famille

Lors des réunions de rentrée les enseignants des classes ont présenté le fonctionnement des échanges entre l'école et les familles. Nous l'avons également fait aux réunions plénières. Le carnet de correspondance reste le moyen privilégié dans la communication entre les parents et les enfants.

Concernant la relation directe à l'école, le directeur est chaque matin au portail et chaque soir. La boîte mail de l'école reste également un moyen d'échanges.

Un espace numérique de travail est utilisé dans certaines classes, Beneylu school. Cet espace a changé son interface et la prise en main est plus difficile. Des formations sont possibles nous veillerons à y participer.

4. Dates de remise des livrets scolaires

Premier semestre du 26 janvier au 31 janvier 2023

Deuxième semestre du 26 au 30 juin 2023

Il est rappelé qu'il est à sauvegarder par les parents pour éviter la perte des bulletins lors du départ d'un élève vers le collège ou un autre établissement.

5. Sécurité et PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité des élèves)

Un exercice incendie a eu lieu le 20 septembre. Rien à signaler dans l'ensemble. Moins de 2 minutes pour évacuer toutes les classes.

Un exercice PPMS aura lieu avant les vacances de Noël – Les écoles de Saint Martin et Viarmes doivent se coordonner.

Thème 1 : Se cacher dans le cas d'une intrusion dans l'école

6. Natation scolaire et EPS

Les séances piscines de cette année ont lieu à la piscine de Fosses chaque mardi après-midi. Ce sont les classes de CE1 qui bénéficient de la natation scolaire

Tout se passe bien avec l'aide des parents accompagnants

Départ 13h40, retour 16h, séance de 40 Min sur place

Le calendrier est établi pour l'année. La société d'autocars a un planning défini depuis le mois de juillet.

EPS : Depuis septembre 2020, l'école ne bénéficie plus que de 6 heures d'intervenant EPS au lieu des 12 heures attribuées jusqu'en juin 2020. La natation scolaire prend le budget qui était dédié à l'ensemble des classes. Mme Nayrat est toujours l'intervenante sur l'école, elle est présente les mardi après-midi et vendredi matin.

L'école a reçu le matériel dédié dans le cadre de son inscription aux APQ (Activités Physiques Quotidiennes), APQ normalement à réaliser 30 minutes par jour.

L'école bénéficie de deux après-midis du gymnase et du plateau d'évolution par semaine pour les 14 classes. Le gymnase est réservé pour l'intervenante EPS dans les périodes automne-hiver.

La salle rue Noire est disponible mais les activités dans cette salle se limite au ping-pong et à la gymnastique au sol.

Le dojo est disponible un après-midi.

Il y a un manque de locaux, surtout pour la période hivernale.

7. Projet de l'école

L'école dans son ensemble a décidé de travailler sur l'environnement, l'éducation au développement durable, la protection des milieux naturels proches, l'embellissement de l'école.

Ce projet sera conduit certainement sur plusieurs années scolaires.

L'école devrait étudier la possibilité de participer pour obtenir le label E3D (Démarche de Développement Durable) ou plus simplement participer dans un premier temps au projet Eco-Ecole. (<https://www.eco-ecole.org/> et/ou <https://edd.ac-versailles.fr/spip.php?article434>).

Une première action a été réalisée sur une semaine par plusieurs classes. Cette action consistait à un « Nettoyage Citoyen » autour de l'école avec une action au Parc de Toutedville pour clore la semaine en liaison avec le collège de Viarmes et les classes de sixième. Les photos réalisées montrent des quantités effarantes d'objets de tout genre jetés dans nos espaces.

Toutes les actions ne sont pas encore définies et se feront au fur et à mesure de l'année scolaire.

Il faudrait mettre en place une exposition ou des panneaux pour indiquer le nettoyage réalisé et sensibiliser

Plusieurs sites à visiter ou projets prévus comme : le SICTEUB, la gendarmerie d'Asnières sur Oise, TRI OR à Champagne sur Oise, Projet PNR, Projet sur l'eau.

8. Projets des classes et/ou sortie (voyages, conseil de cycle 3...)

- PNR :

5 classes ont demandé à participer aux programmes pédagogiques du Parc Naturel Régional Oise Pays de France (PNR) pour cette année scolaire. Toutes les classes ont été choisies pour suivre les programmes du PNR.

Eco délégués à faire choisir par le PNR

- Cycle 3 et collège :

Actions communes mises en place, lien entre les professeurs de CM2 et certains professeurs du collège.

Cross avec les CM2 et les 6^{èmes} : un élève de CM2 et un élève de 6^{ème} formeront un binôme pour cet évènement.

- Classe de découverte :

Les CE2 A, B et CE2/CM1 iront en classe découverte au Mont Saint Michel
Tarif de 430€ par enfant, volonté de ramener le prix à 330€ environ.

L'aide de la coopérative scolaire est déjà déduite du prix annoncé, les budgets doivent être clos début novembre 2022.

Demande d'une aide de 4000€ à la municipalité, le transport est assuré par le budget alloué à l'école par la caisse des écoles chaque année. La mairie stipule que les budgets sont clos et la demande tardive, à suivre.

Possibilité de demander au CCAS pour les familles en difficulté, aucun enfant ne doit être privé de cette classe découverte par faute de moyen financier.

Voir si les parents peuvent obtenir des subventions par les comités d'entreprise de leur société également.

- E.M.M (Ecole Municipale de Musique) :

Présentation d'instruments en CE1

Guitare en demi-classe : une moitié en démonstration et l'autre moitié en découverte sur documents.

Projet parcours pédagogique du Hêtre Pourpre avec codes à scanner pour découvrir des œuvres, des dessins, des poèmes...

Le but étant de faire découvrir le lieu aux enfants et les sensibiliser pour qu'ils veuillent créer pour ce lieu.

- Festival du livre :

Le festival du livre devrait se dérouler du lundi 3 avril au vendredi 7 avril 2023. Présentation du festival aux élèves les lundi et mardi et vente les jeudi et vendredi.

Action commune avec le GPE

Mise en place d'un parcours Ikéa pour cet évènement, comme pendant la pandémie pour créer un fil conducteur et permettre aux enfants de tout découvrir.

- Course solidaire :

Période du 14 au 26 mars « Une jonquille contre le cancer » (Institut Curie)

Soit une participation sera demandée aux parents comme chaque année, soit nous ferons une vente solidaire « Produits Jonquilles » quelques jours avant la course.

Pas de lien avec le collège pour cet évènement, le Cross organisé étant l'évènement commun.

- Piles solidaires :

Nous avons repris la campagne de collecte des piles. L'école est donc un point de collecte pour la ville de Viarmes. Pour l'année dernière, nous collecté 12 cartons de récupération de piles.

9. Actions école et école/GPE (Groupement des Parents d'Elèves)

-Kermesse avec tombola et lots de commerçants de la ville. Travail à mettre en place avec des parents bénévoles.

-Galette des rois (janvier)

-Bal des CM2 (Fin d'année + remise de prix)

-Carnaval en association avec la mairie.

10. Dons meubles

- L'école a reçu un don de meubles et de ramettes A3 sur le mois de septembre.

Ces dons proviennent de la Société Cerqual et l'association Qualitel.

Un père d'un ancien élève de l'école s'est chargé de nous faire le transport à titre gratuit.

Nous remercions grandement cette entreprise pour ses dons qui nous permettent de recycler du mobilier et de participer à des gestes éco-responsables.

11. Questions GPE :

1. Les travaux du restaurant scolaire, du gymnase :

Le charpentier est venu en 08/2022. Il devait rendre ses travaux en 09/2022 pour les proposer au maître d'œuvre. Les travaux ne se feront pas sur l'année 2022/2023

2. Solution pour la dépose des élèves le matin

Voir pour la mise en place d'un pédibus avec des parents volontaires, ou système de dépose devant la mairie.

Quelques incidents sont évoqués avec une police municipale trop virulente et qui n'aide pas à fluidifier le trafic aux abords des écoles le matin.

Le problème a été évoqué à la mairie.

3. Possibilité de récupérer les enfants entre 16h30 et 17h30 avec la création d'une garderie
Cette demande a été faite par certains parents qui souhaiteraient récupérer leur enfant plus tôt, notamment pour se rendre à un sport.
A voir avec Amandine pour l'organisation du périscolaire car les études ne sont pas gérées par ce service.
Nous proposons de faire un état des besoins en envoyant un sondage aux parents qui souhaiteraient un « service à la carte », pour voir l'ampleur de cette demande et si nous pouvons y satisfaire.

Questions diverses : Lors des questions diverses, il a été abordé le problème de la qualité du ménage pendant la semaine (entreprise de nettoyage), la qualité du papier toilette mis à disposition des élèves et du personnel, le besoin de changer les poubelles de l'école qui ne sont en aucune façon pratique dans une école.

Quelques travaux seront demandés comme les portes des toilettes et la salle des maitres pour un rafraichissement en peinture.

Secrétaire de séance : Mme Charline Canfin (GPE)

Fin de séance à 20h45

Prochain conseil d'école le vendredi 10 mars 2022